|  |  |
| --- | --- |
| D:\Stéphane COOLS\logo 2011.JPG | Règlement AwAC pour la mise en œuvre des projets Nord-Sud  **Annexe 5****: Modèle de convention bailleur-porteur** |

**Convention de collaboration**

Entre le porteur … et le bailleur AwAC pour la mise en œuvre du projet

…

Dans le cadre du programme …[[1]](#footnote-1)

*Reconnaissant* que les changements climatiques constituent à l’échelle mondiale un problème requérant une collaboration concertée entre toutes les régions du monde au bénéfice des générations actuelles et futures,

*Rappelant* les dispositions de la convention cadre des Nations unies sur les Changements climatiques, signée le 12 mai 1992 à New York,

*Rappelant* les engagements des pays développés consignés dans l’Accord de Copenhague du 18 décembre 2009 pour assurer un soutien financier rapide aux pays en développement,

*Rappelant* plus particulièrement l’engagement de la Wallonie de concrétiser sa participation à …

*Considérant* la décision du Gouvernement wallon du ../../….,

*Considérant* les décisions du Comité d’accompagnement du ../../….

*Soucieux de* (objectifs du projet)

Le porteur du projet, … représenté par son (président, directeur…), bénéficiaire d’une subvention de … EUR octroyée par l’AwAC

Et le bailleur de fonds, l’Agence wallonne de l’Air et du Climat, à Jambes en Belgique, représentée par son Président a.i., Stéphane Cools,

S’engagent à mettre tout en œuvre pour mener à bien le projet susmentionné.

Les parties s’engagent en particulier à respecter le programme remis par le porteur du projet, tel qu’approuvé par le Comité d’accompagnement, les prescriptions précisées dans l’arrêté ministériel attribuant la subvention au porteur du projet ainsi que les modes de fonctionnement, de suivi, de rapportage, d’évaluation et de financement prévus dans le règlement du programme.

En commun accord, la date du début de projet a été fixée au …

Ces documents figurent en annexe de la présente et en font intégralement partie.

Date et signature

Pour le porteur de projet Pour le bailleur des fonds

X X Stéphane Cools

… Président a.i.

… Agence wallone de l’Air et du Climat

1. Ex Programme Nord-Sud AwAC,appel 2016 [↑](#footnote-ref-1)